

Agreste Réunion

Numéro 51- Novembre 2009
Prix : 1,50 euro

DONNEES AGRICOLES ET RURALES - OCTOBRE 2009

PLUS DE 180 M. D'EUROS D'AIDES PUBLIQUES VERSEES A L'AGRICULTURE ET AUX IAA EN 2008

En 2008, au total, l'ensemble des aides versées aux secteurs agricole et agroalimentaire s'est élevé à **182 millions d'euros** à comparer aux 179 millions d'euros en 2007 (hors calamités ayant représenté plus de 12 millions d'euros en 2007).

Si le poids des aides directes à la filière canne demeure important, les autres filières bénéficient de l'essentiel des mesures non affectées à un type de production.

Mise en oeuvre de la Politique Agricole Commune : des fonds issus de l'Union Européenne, mais aussi de l'Etat et des collectivités locales

Une partie de ces aides correspond au premier pilier de la PAC (soutien des marchés et des revenus). Elle représente près des deux tiers du total, dont une grande part bénéficie à la filière canne à sucre. Une autre partie, soit 27 % du total, est relative au deuxième pilier de la PAC et correspond au financement des investissements et de l'environnement (développement rural, plan de développement rural de La Réunion et fin du dernier DOCUP hors transfert des eaux). Enfin, au-delà des contributions relevant des principaux programmes et conventions, diverses interventions financées sur budget de l'Etat ou des collectivités contribuent pour 8 % au total des aides versées au secteur agricole.

Plus de 12 milliards d'euros de finances publiques pour financer la PAC en métropole

En France métropolitaine, les concours publics à l'agriculture et aux territoires ruraux versés dans le cadre de la PAC correspondent également aux contributions européennes, aux dépenses inscrites au budget de l'Etat, et à celles des collectivités locales. Le tout représente 12,2 milliards d'euros. Ce montant comprend les dépenses de soutien des marchés et des revenus agricoles (9,9 milliards), le développement rural (aide à l'investissement, 1,8 milliard) et la sécurité sanitaire des animaux et des végétaux (0,5 milliard). Les financements communautaires représentent 82 % du total.

Après la progression liée à la mise en oeuvre de la réforme de la PAC de 1992 et 2000, le montant des concours publics s'est stabilisé depuis 2000.

Ile de La Réunion : 182 millions d'aides pour 20 000 actifs agricoles

Ces soutiens publics représentent en 2008 en métropole **12 000 euros** par actif agricole à temps plein ou partiel sur l'exploitation contre **9 400 euros** pour La Réunion où près de 20 000 actifs agricoles (soit 10 500 unités de travail annuel) travaillent dans l'agriculture. Comparé au nombre d'exploitations, on atteint une moyenne de **24 000 euros** par exploitation en métropole pour **26 000 euros** par exploitation à La Réunion.

Ventilation des aides selon les filières (Tout financement confondu hors calamités)

(millions d'euros)	2007	2008 (1)
Filière canne	85,31	90,61
Filières animales	23,94	21,95
Filières végétales hors canne	6,95	8,68
Mesures diverses en faveur des IAA	3,28	4,3
Dispositifs non affectés (2)	41,99	41,71
Contribution hors programme (3)	17,36	15,25
Total financement public	178,83	182,5

Premier pilier de la PAC (POSEI et convention canne)

(millions d'euros)	2007	2008 (1)
Régime spécial d'approvisionnement	12,26	11,8
Primes animales	4,28	4,21
Importations animaux	0,16	0,08
Structuration de l'élevage	13,6	13,3
Diversification des productions végétales	4,9	5,41
Filière canne sucre rhum	43,59	48,54
Canne - aide à la production	34,72	34,72
Total financement public	113,51	118,07

Deuxième pilier de la PAC

(développement rural ; plan de développement rural de La Réunion et fin du précédent DOCUP ; hors transfert des eaux Est-Ouest)

(millions d'euros)	2007	2008
ICHN	6,22	5,48
MAE	1,89	2,1
Pré-retraite	1,65	2,12
Filière canne	7	7,35
Filières animales	5,9	4,35
Filières végétales hors canne	2,05	3,27
Mesures diverses en faveur des IAA	3,28	4,3
Dispositifs non affectés(2)	19,97	20,21
Total financement public	47,96	49,18

Autres aides (3)(4)

(millions d'euros)	2007	2008 (1)
Indemnisation au titre des calamités hors canne	9,45	(5)
Indemnisation au titre des calamités canne	3,26	(5)
Autres aides Etat dont ODEADOM	1,79	2,25
Dépenses des collectivités dont détaxe gazole	15,57	13
Total financement public	30,07	15,25

(1) Montants provisoires 2008

(2) Montants non affectés par filière mais programmés dans le cadre des fonds européens.

(3) Aides de l'Etat et des collectivités locales non programmées dans le cadre des fonds européens.

(4) Les subventions équivalentes au titre de la défiscalisation et du remboursement de la TVANPR n'ont pas été prises en compte.

(5) Il n'y a pas eu de calamités en 2008.

Le recensement agricole 2010 entre dans sa première phase

Le prochain recensement agricole démarrera en septembre 2010 pour se terminer en mars 2011. Au cours de cette opération, toutes les exploitations agricoles de métropole et des Dom seront enquêtées par 3 000 agents. L'intégralité des informations recueillies sera couverte par le secret statistique et seule une utilisation des données agrégées pourra en être faite à une échelle départementale, communale ou sous-communale.

7000 exploitations à recenser par 60 enquêteurs

A La Réunion, ce travail devrait concerner plus de 7 000 exploitations, 4 agents de la DAF et 60 agents recenseur.

Afin de préparer la phase de collecte, une importante opération de constitution des listes des exploitations à enquêter s'effectue actuellement dans chaque commune dans le cadre des commissions consultatives communales, c'est l'opération dite de " Synthèse Opérationnelle des Unités Recensées par Commune et à Enquêter " (SOURCE).

Les mairies ont la responsabilité de constituer ces commissions qui sont animées par la DAF. Cette dernière met à jour les listes par le biais d'une collecte assistée par informatique (CAPI), méthode qui sera ensuite adoptée pour toutes nouvelles enquêtes auprès des agriculteurs. Les communes doivent inviter aux commissions communales des personnes ayant une bonne connaissance des agriculteurs des zones concernées : élus, représentants de la profession (actifs ou retraités), agriculteurs, personnels de coopératives, techniciens agricoles, etc. Les membres des commissions sont chargés d'examiner la liste des exploitations qui seront effectivement enquêtées ultérieurement.

Ces listes sont constituées à partir de trois sources : les exploitations précédemment enquêtées par le service de statistique au cours des 10 dernières années ; celles

Légumes : conjoncture d'octobre

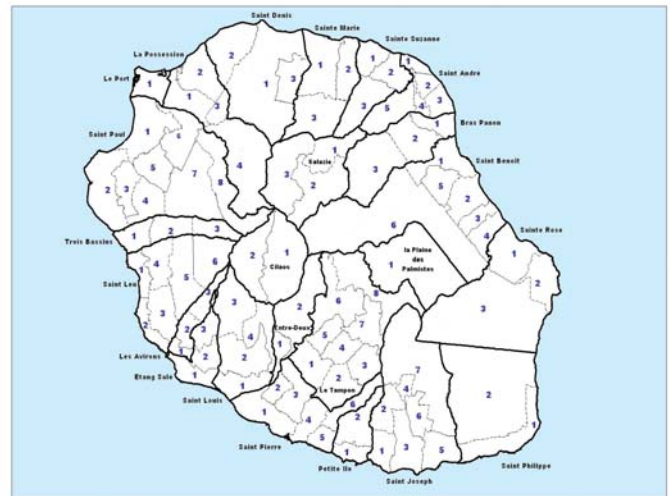
Après un mois de septembre porteur, le marché d'octobre est plus difficile et le surcroît d'offre entraîne un fléchissement des cours malgré une bonne demande. C'est la période de récolte de l'**ail** mais la production subit encore les conséquences de Jade et de Gaël : moins de 40 tonnes sont attendues contre 50 habituellement. La production locale est toujours soumise à la forte concurrence chinoise (4,20 euros le kilo en moyenne sur les marchés forains contre 7,70 euros pour l'ail pays). Pleine saison également pour l'**artichaut** dont les récoltes s'écoulent facilement.

Les conditions climatiques sont favorables à la production de **courgettes**, la mise en marché est importante et son cours s'abaisse : - 44% ce mois-ci par rapport à septembre. La moyenne de son prix sur le marché de production passe de 0,90 euro le kilo à 0,50 euro et au détail (marchés forains) il s'établit en octobre à 1,30 euro pour 2,00 euros le mois dernier.

Comme chaque année à la même période, le marché est saturé en **petites tomates**, son prix est peu rémunérateur pour le producteur, sans pour autant atteindre le

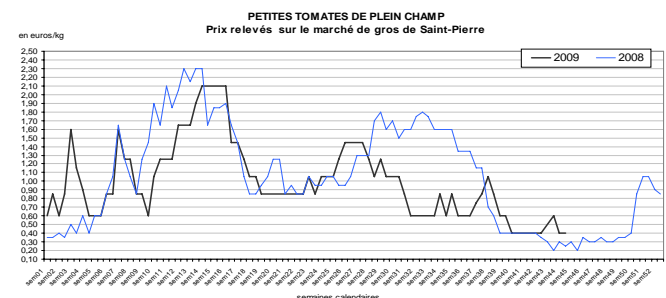
recensement
agricole
2010

Communes et sous-communes Recensement agricole 2010



qui disposent d'un numéro PACAGE et qui ont fait une demande d'aide ; et enfin celles qui ont un numéro de SIRET agricole ou apparenté au monde agricole. Cette première liste comprend près de 18 000 fiches différentes pour au final un nombre d'exploitations agricoles estimé à 7 000 unités.

Compte Tenu de la grande taille des communes réunionnaises, un découpage en sous-commune a été réalisé. Au total, près d'une centaine de sous-communes a été défini, chacune faisant l'objet d'une commission communale. Tout comme en 2000, les résultats du recensement 2010 seront disponibles fin 2011 selon ce découpage infra communal.



niveau extrêmement faible de l'année dernière. Le cours de la **carotte** est en franche augmentation ce mois-ci car l'importation fait défaut. La filière semble mieux se porter même si depuis quelques mois des carottes en provenance de Chine arrivent. Les consommateurs privilégient la carotte avec fanes, signe de fraîcheur, et son cours à la production a augmenté de 50 % en octobre passant de 0,60 euro le kilo à 0,90 euro. Suite au manque d'eau, les réserves en **pommes de terre** diminuent et son prix à la production augmente de 40 %, l'importation n'est pas encore présente.



DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Service de l'Information Statistique, Economique et Géographique

Parc de la Providence 97489 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 30 88 11 Fax : 02 62 30 89 93
www.daf974.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.snm.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Michel SINOIR
Rédacteur : Richard FEULLADE
Composition et impression : SISEG
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1771 - 8074